

Natacha Borgeaud-Garciandía

## **Entre construction juridique et discours dominant : les *maquilas* et le Nicaragua postrévolutionnaire**

---

### **Avertissement**

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le CLEO, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Referencia electrónica

Natacha Borgeaud-Garciandía, « Entre construction juridique et discours dominant : les *maquilas* et le Nicaragua postrévolutionnaire », *Nuevo Mundo Mundos Nuevos* [En línea], Cuestiones del tiempo presente, 2010, Puesto en línea el 08 janvier 2010. URL : <http://nuevomundo.revues.org/index58418.html>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : EHESS

<http://nuevomundo.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://nuevomundo.revues.org/index58418.html>

Document généré automatiquement le 01 février 2010.

© Todos los derechos reservados

Natacha Borgeaud-Garciandía

# Entre construction juridique et discours dominant : les *maquilas* et le Nicaragua postrévolutionnaire

## Introduction

- 1 Nous avons, il y a de cela quelque temps, publié un article dans cette même revue portant sur l'histoire récente du Nicaragua interprétée à travers le regard et les récits d'ouvriers<sup>2</sup>. Ces ouvriers – qui étaient, d'ailleurs, plutôt des ouvrières – travaillaient au début des années 2000 dans les *maquiladoras* textiles qui se sont installées dans ce pays au début des années 1990. Plus âgés que la moyenne de leurs collègues, ils avaient pour particularité d'avoir travaillé sous trois régimes différents : le gouvernement dictatorial de la famille Somoza, le gouvernement révolutionnaire sandiniste puis, depuis 1990 jusqu'à l'époque de notre rencontre<sup>3</sup>, sous le système démocratique d'inspiration néolibérale. La lecture qu'ils offraient de leur trajectoire et de ses ruptures, reconstruites et reformulées sous les effets de la mémoire et de leurs conditions de vie et de travail présentes, offrait un accès particulier à des processus de transformation sociale plus ample et constituait par là même la colonne vertébrale de cet article<sup>4</sup>. Alors que nous poursuivons notre interprétation des divers éléments qui participent de la construction d'une réalité nouvelle – incarnée ici par le tournant néolibéral et l'arrivée de ces usines textiles de sous-traitance étrangères avides de main-d'œuvre mais aux conditions de travail particulièrement difficiles – nous allons dorénavant nous pencher sur deux aspects importants : la construction juridique de la nouvelles réalité et les discours publics qui offrent de la nouvelle situation de travail l'image d'une réalité « indépassable ».
- 2 Plutôt que reprendre ici l'histoire très bouleversée du Nicaragua de ces dernières décennies, nous nous permettrons de renvoyer le lecteur à l'article cité ainsi qu'à quelques ouvrages de référence<sup>5</sup>. Nous nous contenterons de rappeler que la longue dictature de la famille Somoza, marquée vers sa fin par les effets, notamment sociaux et culturels, du processus de modernisation, fut suivie d'une période révolutionnaire entre 1979 et 1990, accompagnée non seulement d'importants bouleversements sociaux, mais aussi par l'embargo économique (imposé par les Etats-Unis), la guerre civile et l'usure de la population. Cette période fut suivie d'un changement très brutal – visible dans chacune des biographies réunies - survenu en 1990 avec l'arrivée au pouvoir de Doña Violeta de Chamorro et d'une démocratie fortement marquée par son orientation économique néolibérale et globalisée accompagnée de bouleversements de tous ordres, sociaux, politiques, juridiques, idéologiques, discursifs, etc.
- 3 Ainsi, dans la perspective adoptée, de même qu'il y eut un *avant* et un *après* 1979 – lorsque la Révolution sandiniste renversa plus de quarante années de dictature somoziste – il y eu un *avant* et un *après* 1990 ; et cette dernière rupture, ainsi que nous avons tenté de le démontrer dans notre article précédent, a laissé sa trace, profonde, dans de nombreuses trajectoires ouvrières. De cette histoire riche et complexe que l'on ne peut restituer ici, nous garderons à l'esprit qu'il y eut, au début des années 1990, une rupture drastique, qui fut produite et qui participe de la légitimation de la nouvelle réalité, elle-même fruit d'une construction dont on peut retracer certains traits. C'est ce que nous nous proposons de faire dans cet article, dans la perspective particulière de l'implantation et du développement des *maquilas*, ce « *phénomène notoire des années 1990* »<sup>6</sup>. Nous verrons, dans un premier temps, que cette situation est bien le fruit de décisions politiques qui se traduisent concrètement par des lois, des décrets, une construction juridique de toute pièce de ce que représentera désormais ce secteur non seulement dans l'économie nationale mais dans la vie de chaque jour de travailleurs toujours

plus nombreux. Que l'État soit moins visible n'en fait pas pour autant un acteur absent. Il est tout autant présent dans la mise en place juridique de secteur que dans son silence, pointé du doigt par les travailleurs, face aux multiples abus qui ont caractérisé ces usines. Dans un deuxième temps, nous reprendrons cette construction mais cette fois-ci à partir des discours, provenant de divers acteurs, ayant élevé les *maquilas* au rang de nécessité indispensable, avec pour clé de voute la création d'emplois. Cette réflexion nous permettra, à titre de conclusion, de soulever quelques questionnements sur l'enchevêtrement entre ruptures et continuités qui témoignent de l'orientation politique du Nicaragua dans son histoire récente.

## **Le Nicaragua se prépare à accueillir les *maquilas***

- 4 Quand nous parlons de *maquilas*, nous faisons référence à des usines de sous-traitance internationale principalement textiles, bien que nous trouvions également des usines de tabac, de meubles, d'assemblage électronique et même quelques *call centers* ultra modernes. Cependant la production textile concerne, plus de quinze ans après la réactivation de ce régime, plus de la moitié des usines de zone franche. C'est une production qui présente peu de risques, faiblement technicisée, et nécessitant une main-d'œuvre abondante et peu formée. Fruit de la division internationale du travail, les *maquilas* étaient – et sont toujours – présentées comme des moteurs de développement des pays du Sud<sup>7</sup> dont l'industrialisation s'appuie sur une production de produits non traditionnels orientée vers l'exportation. Dès les années 1990, ce sont principalement des Taïwanais, des Coréens et des Étatsuniens qui se partagent ce marché fleurissant, au point de représenter encore en 2008 les deux tiers des entreprises et les trois quart des emplois créés<sup>8</sup>. Ces entreprises bénéficient d'avantages fiscaux et douaniers considérables ainsi que d'une masse d'ouvriers hommes et surtout femmes à la recherche de travail pour subvenir aux besoins de leur famille. Les matières premières ainsi que le matériel nécessaire à la production sont importés, puis les vêtements et chaussures produits sont aussitôt exportés aux États-Unis, à destination des marques leur ayant passé commande. Que laissent-elles au Nicaragua ? Parmi les réponses possibles – en termes de développement, de répercussions sur l'industrie nationale, de formation de la main-d'œuvre locale ou d'impact réel et bénéfique sur l'économie nationale – il y en est une qu'il est difficile de discuter et qui, croyons-nous, se niche au fondement même de la légitimité de ce système : il s'agit de la création d'emplois, à même de transformer toute remise en cause de la présence de ces usines en vœu pieux, si ce n'est insensé et illusoire<sup>9</sup>.
- 5 Une fois le gouvernement révolutionnaire sandiniste « écarté », les conditions politiques étaient suffisamment mûres pour que les transformations à l'origine du régime des zones franches émergent. L'essor des *maquilas* est le résultat d'un processus historique, de l'échec d'une certaine politique populaire et étatique et de la mise en place d'un nouvel appareil juridique qui a dessiné les conditions légales pour une flexibilisation extrême de la main-d'œuvre. Les accords et décrets qui ont été ratifiés laissent apparaître une vision du travail et de sa place au sein de la société nicaraguayenne, dont les conséquences sur l'organisation sociale ou encore les rapports familiaux ne sont pas des moindres<sup>10</sup>.
- 6 Dès la fin de la Révolution, les bailleurs de fonds internationaux interviennent, contraignant le Nicaragua à appliquer les politiques d'ajustement structurel (PAS) en échange de leur aide. Le Nicaragua doit réduire le déficit fiscal, contrôler le niveau d'inflation, stimuler l'investissement public sur la base de ressources extérieures, ainsi que l'investissement étranger direct, ouvrir ses frontières commerciales au reste du monde, réformer le secteur public par la réduction des emplois et la modification de la gestion administrative, renforcer le secteur bancaire privé. Comme dans l'ensemble des pays d'Amérique Latine au cours des années 1980, ces PAS ont entraîné de graves conséquences comme la hausse du chômage dans le secteur public, la baisse du pouvoir d'achat lié au réajustement des tarifs des services publics ne bénéficiant plus de l'aide de l'État, la faillite de petites et moyennes entreprises

suite à l'ouverture commerciale, l'absence de crédits à long terme et taux d'intérêts élevés liée au passage à une nouvelle politique de financement privé, basée sur le marché. Le changement de gouvernement est également accompagné d'une réorientation de la production vers les marchés extérieurs, qui se base sur la promotion des exportations ainsi que sur le démantèlement du protectionnisme, la libéralisation commerciale et la diminution de l'intervention de l'État. C'est dans ce cadre qu'a lieu la réhabilitation du régime de Zones Franches par une série de lois et décrets visant à donner au régime une assise juridique et à stimuler l'investissement étranger.

7 Tout est mis en place pour recevoir au mieux ces entreprises, de la lettre d'accueil du Président de la République, Enrique Bolaños, placée jusqu'en 2006 en page d'accueil du site de la Corporation Nationale des Zones Franches (CNZF)...

8 « Nous offrons des règles du jeu claires et stables, garantissant ainsi la légalité et la transparence. Nous avons une loi de zone franche qui offre toutes ces garanties. (...) Nombre de nos prix sont compétitifs, à commencer par le coût de la main-d'œuvre et sa grande capacité d'adaptation, ainsi que les biens-fonds. (...) Nous offrons un appui décidé du gouvernement, facilitant les investissements, en plus de la traditionnelle hospitalité qu'offre le Nicaragua »

9 ... aux importantes exemptions fiscales et douanières<sup>11</sup> dont bénéficient les investisseurs, ainsi que les infrastructures (routes, téléphone, énergie bon marché, etc.) offertes par le pays d'accueil, avec toute sa gratitude :

10 Cette politique économique, à ce point soutenue par le gouvernement qu'il n'hésitait pas à le qualifier les zones franches de « *patrimoine économique de la Nation* », s'est poursuivie et approfondie.

11 Le Nicaragua du début des années 1990 a tout à faire pour mettre en place et que puisse se développer le nouveau système politico-économique. La volonté de réinsérer le Nicaragua dans l'économie mondiale et dans l'économie de marché se traduit par une série de mesures juridiques et institutionnelles, visant à la désétatisation et à la dérégulation de l'économie. Les lois et décrets se succèdent, un cadre juridique adapté à l'ouverture et à la libéralisation commerciale est esquissé<sup>12</sup>. Ces changements sont extrêmement rapides. On ne compte pas moins de quatre nouveaux décrets et lois au cours de la seule année 1991. Le premier pas législatif, en février de cette année, est incarné par le décret de *Décentralisation et Régulation des Exportations de Biens et Services* quivise à rompre le monopole de l'État sur le secteur de l'exportation<sup>13</sup> et facilite les formalités nécessaires. Trois mois plus tard, un pas de plus est fait avec l'adoption de la loi n°127 dite *Loi des Investissements Étrangers*<sup>14</sup> offrant à l'investisseur étranger des facilités fiscales et douanières, ainsi que diverses garanties protégeant l'investissement réalisé (rapatriement de capital, indemnisation, etc.). Avant la réhabilitation du régime de zones franches, le gouvernement poursuit son virage économique libéral avec le Décret de *Promotion des Exportations*<sup>15</sup> visant à promouvoir les exportations de produits traditionnels et non-traditionnels grâce, notamment, à diverses facilités fiscales et douanières permettant aux investisseurs de réduire les coûts de production.

12 Une fois ces premiers jalons posés, le nouveau gouvernement est en mesure de procéder à la réactivation économique de la zone franche à proprement parler. Le cadre légal qui introduit le régime de zone franche encore actuellement en vigueur et ses institutions est constitué par plusieurs décrets présidentiels (la Loi de Zones Franches, son Règlement et ses Réformes) qui définissent les objectifs, les droits, les responsabilités et obligations des agents liés au fonctionnement du Régime. La Loi des Zones Franches Industrielles d'Exportation, légalise la création des zones. Celles-ci s'inscrivent dans les plans économiques du gouvernement et bénéficient d'un régime fiscal et douanier d'exception dont les termes sont détaillés. Le décret 31-92 régleme de façon bien plus précise les procédures et les responsabilités accompagnant l'installation de zones franches et l'habilitation des différents types d'entreprises (opératrices, responsables de l'administration des zones franches, et

usufruitières – ou *maquilas* – qui opèrent au sein d'une zone franche). Ce décret est réformé en 1998, puis en 2003, puis tous ces derniers décrets (31-92, 18-98 et 21-2003) sont abrogés, puis repris et refondus en 2005 dans un nouveau décret qui préserve les bases établies précédemment. De nouvelles institutions voient le jour, en particulier, dès 1991, la Commission Nationale des Zones Franches (CNZF), l'organe directeur, et la Corporation des Zones Franches (CZF) chargée d'administrer les zones franches sous contrôle de l'État. Parmi les nombreux « avantages comparatifs » dont se targue le Nicaragua pour attirer les investisseurs (« emplacement stratégique », « stabilité politique et sociale », « grande disponibilité d'un élément humain de grande productivité et compétitivité » (*sic*), infrastructure, exonérations fiscales, privilèges particuliers liés au récent accord de libre commerce), ceux-ci ne s'y trompent pas :

« Qu'est-ce que le Nicaragua a que d'autre pays n'ont pas ? L'un des avantages comparatif du Nicaragua est sa force de travail (...) Cinq millions d'habitants, dont 65 % ont moins de 25 ans, 15 % de chômage et 40 % de sous-emploi (...) Le salaire minimum est de 0.37 US\$ l'heure alors que le salaire sur le marché est de 0.67 US\$ l'heure<sup>16</sup> ».

- 13 Nous pouvons, pour résumer, a) observer que les zones franches apparaissent suite et grâce à une réorientation des objectifs du gouvernement qui se traduit par un enchaînement précipité d'actions législatives. Précipité, semble-t-il, par leur nombre et par leur forme : le cadre législatif du régime de zone franche se construit sur la base de décrets provenant directement du pouvoir *exécutif*. On peut imaginer que ce qui apparaît comme une délégation de pouvoir permet d'accélérer les procédures et d'éviter de négocier avec le FSLN devenu parti d'opposition fort de 40 % des voix lors des récentes élections de 1990. b) Avec ces décrets, un certain nombre d'institutions clefs de ce secteur, censées accompagner la mise en place puis le développement des *maquilas*, font leur apparition. La CNZF, par exemple, est tenue de traduire la politique économique nationale en décisions stratégiques pour le Régime de Zones Franches. Les personnalités qui conforment cette commission témoignent des institutions nationales concernées : nous y retrouvons les Ministres de l'Économie et du Développement, du Travail, des Finances, le Président de la Banque Centrale du Nicaragua ainsi qu'un représentant de la Chambre du Commerce et de l'Industrie. c) Le régime n'est nullement statique mais s'adapte à son propre développement : de nouveaux décrets flexibilisent le cadre du Régime et étendent ses prérogatives. Zones franches et usines font leur apparition ailleurs que dans la capitale, dans d'autres départements ou en zone rurale<sup>17</sup>. Grâce au décret 50-2005<sup>18</sup>, le régime des zones franches et ses nombreux avantages s'étendent des usines de production à d'autres secteurs (comme l'énergie ou la téléphonie, ou encore, très récemment, à la production de cacao) et aux entreprises susceptibles de fournir la matière première aux *maquilas*.

## La présence des *maquilas* légitimée par un discours dominant

- 14 L'installation des *maquilas* dans un pays comme le Nicaragua ne relève cependant pas uniquement d'un calcul économique et d'une construction juridique. Ainsi, une fois installées dans le pays hôte, ces usines intègrent un monde de représentations dont elles reçoivent des informations et auquel elles contribuent. Il faut qu'elles puissent s'insérer dans l'espace dans lequel elles s'installent et leur acceptation est liée à la légitimité de leur présence, elle-même fortement dépendante du discours entretenu sur les *maquilas* et le caractère « indispensable » de leur présence. L'image n'est pas neutre. Elle touche les esprits, engage les différents acteurs. Elle est créatrice de représentations parfois profondément ancrées. Elle participe de la légitimation et de l'acceptation de ce secteur, dans l'optimisme (la *maquila* : source de développement et de création d'emplois), ou vécu comme un *mal nécessaire*. Elle se décline dans divers registres, allant de la relation entre la *maquila* et ses clients à l'interprétation généralisée du phénomène tant par la population ouvrière que, plus largement, par l'ensemble

de la population (image qui touche les rouages intimes de la société). Du point de vue du regard porté de l'extérieur (par les associations, les consommateurs et les marques-clientes) ce n'est pas uniquement à des exigences de productivité qu'est tenue la *maquila* mais également à des exigences en termes d'image ; être des entreprises respectueuses des droits. Ces deux exigences sont liées.

15 Bien que les entreprises ne forment pas un groupe d'usines totalement homogène, elles ont en commun le régime dont elles bénéficient et tous les avantages qui lui sont liés et, pour beaucoup, le type de production – voire les clients. On peut imaginer alors qu'elles disposent de diverses stratégies pour attirer les commandes et ne pas perdre leurs clients. Ces stratégies peuvent entre autres concerner le coût, la productivité – qui ne sauraient manquer d'impact contraignant sur les travailleurs – mais aussi l'attitude adoptée vis-à-vis des ouvriers. Chacun de ces aspects devient mobilisable pour attirer ou préserver les clients, et ils sont d'autant plus importants que les usines qui dépendent entièrement de un ou de deux clients sont nombreuses. Dans ce but, la réalité des faits est moins essentielle qu'elle n'est perçue de l'extérieur – nous le voyons au travers des nombreuses stratégies visant à éviter la présence de syndicats qui défendent réellement les droits des ouvriers et des ouvrières<sup>19</sup>. L'image que donne le Nicaragua, ainsi que celles des zones franches d'exportation et des entreprises, reposent autant sur des critères économiques, que sur la « stabilité politique », la « qualité » (rendement et passivité) des travailleurs mais aussi le « respect » de leurs droits. Le pays lui-même et ce secteur se doivent de présenter une image favorable aux clients des *maquilas* ainsi qu'aux entrepreneurs étrangers qui voudraient investir sur place et créer des emplois. Pour l'État ou les entreprises, il faut que le Nicaragua puisse être perçu (ou simplement soit montré) comme un îlot paisible de travailleurs habiles, tranquilles, accueillant à bras ouverts le travail. Les discours de l'État sont réservés aux éventuels investisseurs, ceux des entreprises *maquiladoras* et des grandes marques qui leur passent des commandes.

16 Cependant, les discours seuls ne suffisent pas, ils participent à une construction de tous les jours : le pays doit paraître fiable, et pour cela il *doit être* fiable *au quotidien*. La Révolution est une époque lointaine et néfaste qui doit être oubliée.

« Le nouveau système de gouvernement qui s'est étendu tout au long des années 1980 a provoqué, au Nicaragua, une série de conflits politiques et sociaux déchaînant une guerre fratricide qui a bloqué le développement économique et social, laissant en guise de sous-produit une infrastructure industrielle obsolète, la fuite des capitaux, un recul des volumes de production, le chômage, la diminution de la consommation interne et des exportations, en plus de la plus importante détérioration des indices économiques de l'histoire du pays (taux d'inflation, dévaluation, croissance du Produit Intérieur Brut, etc). Avec le triomphe de Doña Violeta Barrios, veuve de Chamorro, aux élections de 1990 s'amorce la réactivation de l'industrie et l'insertion de l'économie domestique dans le marché extérieur.<sup>20</sup> »

17 Par ailleurs, les dirigeants des *maquilas* craignent le scandale médiatisé plus que tout. Tant qu'il n'y a rien à signaler, c'est que tout se passe bien. Le scandale c'est le risque de réveiller les consommateurs, l'annulation de commandes, la méfiance de la marque-cliente vis-à-vis de l'usine.

18 L'État et les entrepreneurs ne suffisent pas, il faut d'autres voix pour légitimer cette image et, éventuellement, les bienfaits de ce secteur aux yeux d'une gamme plus ample d'acteurs. Ces discours 'scientifiques' sont subtils, il ne s'agit pas systématiquement d'émettre des jugements de valeur pouvant déboucher sur des polémiques, mais de proposer des analyses qui renforcent directement ou indirectement les bases du système en évacuant des questions de fond. Voici, à titre d'exemple, un extrait d'entretien réalisé par le mensuel *El Observador Económico* en 1998 à Eduardo Gitli, économiste, professeur, auteur d'ouvrages et consultant de grands organismes internationaux (PNUD, CEPAL, OEA, UNCTAD, FAO)<sup>21</sup> :

« Le Panamá n'offre pas de bonnes conditions pour les zones franches d'exportation pour la simple raison que le salaire en dollars est assez élevé, puis il y a sans cesse des problèmes syndicaux,

c'est pour cela que les entreprises *maquiladoras* préfèrent ne pas se rendre au Panamá (...) Le travailleur nicaraguayen est bon en termes généraux, bien que d'autres pays de la région disent de même de leurs propres travailleurs (...) Par ailleurs le salaire au Nicaragua est le plus bas de toute la région, c'est un autre facteur à prendre en considération pour les *maquiladoras* face à la concurrence (...) Le Nicaragua porte une image conflictuelle liée aux événements historiques récents, c'est un problème d'image du Nicaragua que l'on ne peut résoudre d'un jour à l'autre (...) Naturellement que le Nicaragua peut attirer beaucoup d'usines de confection (...), attirer des petits intermédiaires [n'étant pas nécessaire] cesse d'être un sujet d'inquiétude, car ceux-ci se trouvent à la base de la chaîne de sous-traitance et représentent un potentiel de multiplication des conflits syndicaux lié aux bas salaires qu'ils percevraient, ce qui crée une mauvaise image (...) Bien, les zones franches emploient une main-d'œuvre massive, comme dans tout endroit où vous avez une concentration d'individus, vous allez avoir des problèmes de relations humaines qui peuvent se traduire par des problèmes syndicaux, c'est une réalité indépendante de la maltraitance des travailleurs ».

- 19 E. Gitli introduit de nombreuses références aux bienfaits des *maquilas* en termes de « bonne » et « nécessaire » 'disciplinarisation' de la main-d'œuvre ou aux *maquilas* comme vecteur souhaité de développement national. La présence plus que désirable des *maquilas*, nécessaire à la création d'emplois et pour lesquelles, à travers une vision fortement dépolitisée et empreinte de morale, il faut discipliner les travailleurs et la société est également mise en avant par certains médias à gros tirage. Voici, par exemple, l'éditorial du quotidien *La Prensa*, proche des milieux d'affaires, paru le 3 mars 2004. L'article s'intitule « Investissement et travail dur et honnête ». La citation est certes longue mais elle illustre parfaitement notre propos:

« (...) Il convient de souligner que, malgré les efforts que fait le gouvernement pour attirer les investissements étrangers, cela n'est pas suffisant pour surmonter les obstacles qui freinent les décisions d'investir. (...) Mais il n'y a pas que le gouvernement qui doive faire des efforts. La société et les personnes, à titre individuel, doivent aussi contribuer à mettre en place les conditions appropriées pour que plus d'investisseurs viennent risquer leurs capitaux et contribuer ainsi au développement et à la prospérité du Nicaragua. La clé du développement, partout dans le monde, relève de l'investissement et du travail dur et honnête. Or, le Nicaragua manque aussi bien d'investissements de capitaux que d'une nécessaire amélioration de la qualité de son travail, surtout en ce qui concerne la discipline, la responsabilité et l'honnêteté au travail qui – il faut le reconnaître avec franchise – sont, dans certains secteurs, déplorables et décourageantes. (...) L'inefficacité est tout aussi coûteuse, sinon plus, que la corruption ; l'inefficacité qui provient dans son ensemble d'un travail de mauvaise qualité que l'on retrouve aussi bien dans le secteur public que dans les entreprises privées. En fait, on ne peut mesurer la dévaluation éthique du pays uniquement par la corruption du gouvernement. La perturbation morale affecte l'ensemble de la société, y compris les travailleurs pour ce qui est de la discipline, de la responsabilité et de l'honnêteté au travail. (...) L'on accuse, par exemple, les dirigeants des fabriques des zones franches de se montrer inflexibles en ce qui concerne le respect des horaires, de restreindre, pendant la journée de travail, l'accès des travailleurs aux toilettes et aux points d'eau, d'offenser la pudeur des personnes par des fouilles corporelles à l'entrée et à la sortie du travail, etc. Mais toutes les entreprises, et pas seulement celles des zones franches, fonctionnent sur la base de règlements qui doivent être respectés pour garantir leur efficacité et la production, qui sont leur raison d'être. De plus, il faut être franc et reconnaître que bien souvent les besoins physiologiques servent de prétexte pour perdre son temps à discuter aux toilettes, on prend la mauvaise habitude d'arriver en retard au travail, on dérobe des pièces fabriquées ou toute autre chose de valeur. (...) Si l'on n'éradique pas cette conduite déviante, il sera impossible de sortir de la pauvreté économique et morale, de se développer et de prospérer. Il est vrai que les entrepreneurs nationaux et étrangers doivent respecter les droits du travail et la dignité des travailleurs dans tous les sens du terme. Cependant les autorités doivent abroger les dispositions légales qui châtient injustement les employeurs ; les organisations syndicales doivent éduquer leurs membres dans la responsabilité et l'honnêteté au travail et chaque travailleur doit comprendre que seul celui qui fait face à ses devoirs de manière responsable et honnête peut jouir du droit de réclamer (...) ».

- 20 Toute cette littérature participe des représentations qui se construisent autour de la présence de ces usines ; plus encore, elle offre une image proche du constat. Elle n'est pas dirigée vers l'extérieur, elle ne vise pas en particulier les investisseurs, peut-être même ne vise-

t-elle personne *mais* elle pose la situation comme un fait réel, qui comporte des effets positifs et des effets négatifs, et dont l'existence, pour être un fait, ne peut être questionnée. A travers les discours, l'image, le travail politique et économique effectif nécessaire pour recevoir ces entreprises, il est possible de déceler de nombreux éléments participant de la sphère idéologique. Il s'agit simplement de quelques observations qui confortent une idée selon laquelle il est assurément important qu'il n'y ait plus de grandes oppositions d'ordre idéologique, et poussant cette logique jusqu'au bout, qu'aucun acteur n'ait le pouvoir de s'opposer à ce qui est imposé. Les idées selon lesquelles la création d'emplois dépend en grande partie des *maquilas* et qu'il n'y a pas d'alternative à cette état de fait ont des conséquences extrêmement importantes sur les travailleurs.

## La « Création d'emplois », un bâillon pour la contestation

- 21 Les *maquilas* sont *nécessaires* au pays, voire *indispensables*, car productrices d'emplois. Le nombre d'usines construites ou à construire s'accompagne systématiquement, dans les discours, de la quantité d'emplois créés. La solution pour lutter contre le chômage ? Qui occupe ces emplois ? Des jeunes filles (et des jeunes gens) qui entrent *pour la première fois* sur le marché du travail *par* le biais des *maquilas*, des femmes qui souvent cherchent à compléter une économie familiale insuffisante. On peut se demander d'ailleurs ce qui, dans le fond, est le plus intéressant : que les *maquilas* « créent des emplois » ou, vu la manière dont la « disponibilité » de la main-d'œuvre est mise en avant par les institutions liées aux investissements étrangers, que les taux élevés de chômage et le sous-emploi<sup>22</sup> attirent les investisseurs. Les chiffres se succèdent, les comparaisons vont bon train : par définition, dans un pays 'pauvre' et 'démuni' comme le Nicaragua, on ne peut *que* vouloir cette création massive d'emplois<sup>23</sup>. Il devient culpabilisant de penser en terme de *qualité* du travail proposé ou imposé. D'une façon ou d'une autre, avec les variations propres à la place que chacun occupe, ce discours est *in fine* repris par les différents acteurs : Etat, entrepreneurs, universitaires, syndicats, association civile, ouvriers. Tous ces acteurs ne portent pas un regard favorable aux *maquilas*, loin s'en faut, mais leur rôle d' *'uniques' créatrices d'emplois* n'est pas remis en question :

Pedro (Secrétaire Général de la Fédération Textile, Vêtements, Cuirs et Peaux de la Centrale Sandiniste des Travailleurs) : « Nous avons dit et soutenu que nous ne sommes pas contre l'investissement étranger, d'où qu'il vienne (...) nous ne sommes pas tout à fait contre ce Plan car si trente entreprises *maquiladoras* viennent au Nicaragua avec le Plan Puebla Panamá, on ne va pas s'y opposer, pas vrai ? »

- 22 Les voix des ouvrières ne contredisent pas l'approche du syndicaliste Pedro:

Roxana (ouvrière et dirigeante du récent syndicat d'une entreprise taïwanaise) : « Nous ne voudrions pas qu'ils s'en aillent, non, nous voulons des investissements, nous voulons travailler, mais nous ne voulons pas être des esclaves (...) Et nous avons besoin, non seulement de ceux qui sont là, mais que davantage d'investisseurs viennent faire des choses nouvelles au Nicaragua. »

Clara (ouvrière syndiquée) : « Où vais-je travailler ? Il n'y a que la zone franche ! »

- 23 Argument également repris par cette militante d'une organisation de défense des femmes travailleuses :

Giovana : « Il est très difficile de trouver un travail stable, maintenant c'est très difficile (...) à partir du moment où on ne trouve pas de travail, la seule manière de travailler c'est la Zone, c'est là que l'on peut entrer le plus rapidement parce qu'en dehors de ça tu ne trouves pas de travail. »

- 24 Les *maquilas* apparaissent effectivement comme les plus importantes créatrices de nouveaux emplois. Cette réalité paraît incontestable, et s'appuie sur la pénurie de travail au Nicaragua – pénurie qui existe peut-être bien afin que le pays et des pays semblables effectuent une production de masse archaïque inacceptable pour d'autres, mais pourtant « nécessaire ». La place échue à ces pays peut ainsi s'accompagner d'un discours portant sur leur développement



grâce à ces activités – génératrices d’emplois – tournées vers l’extérieur ; et s’assurer alors d’un contingent de main-d’œuvre, dont les éventuelles revendications ne viseront pas à remettre en cause les fondements de la présence des *maquilas*, car population comme gouvernement se sentiront débiteurs des investisseurs<sup>24</sup>.

25 La question ne porte pas sur le fait de savoir s’il est « juste » que les *maquilas* représentent l’avenir pour des dizaines de milliers de Nicaraguayens - réserve de travailleurs voués à la précarité, s’il est « normal » que des termes, tels « qualité » ou « enrichissement » au travail, soient non seulement exclus des discours et des travaux, mais paraissent imprononçables, voire impensables. Les organisations de défense des travailleurs cherchent à améliorer le sort des travailleurs et les *maquilas* sont là et ne semblent pas prêtes à disparaître. Fatalité ? Les organisations adhèrent-elles au « réalisme économique » qui ne peut être mis en question ? « Ce qui est nouveau, estime Christophe Dejours, (...) c’est seulement le fait que ce système puisse passer pour raisonnable et justifié ; qu’il soit donné pour réaliste et rationnel ; qu’il soit accepté, voire approuvé, par une majorité de citoyens ; qu’il soit enfin prôné ouvertement, aujourd’hui, comme un modèle à suivre, dont toute l’entreprise devrait s’inspirer, au nom du bien, du juste et du vrai »<sup>25</sup> ou, ajouterions-nous, de la place échue. Par la compréhension de la logique économique, l’injustice n’apparaît plus comme telle (chargée de révolte) mais intègre un ordre des choses, l’évolution historique, la mondialisation. La logique économique acquiert le statut de vérité scientifique, les intérêts sont supra-individuels. « Refuser de collaborer, c’est comme refuser la gravitation universelle »<sup>26</sup>. Le choix, ajoute cet auteur, n’est pas entre obéissance et désobéissance, mais entre réalisme et illusion. Les organisations de défense des travailleurs doivent faire preuve de réalisme, doivent accepter l’« ordre des choses » (un pays exécutant, récepteur d’usines *maquiladoras*). Elles ne peuvent contester ce fait, au nom de quoi le feraient-elles ? D’une illusion ? D’une utopie ?

26 S’il y a acceptation par les gouvernements et par les travailleurs de la place assignée par la « force des choses » à leur pays dans la division internationale du travail accompagnée par l’inexorabilité du sentiment qu’il n’existe pas d’autre alternative ; si l’un des instruments les plus efficaces que possèdent ces entreprises consiste à pouvoir générer massivement des emplois, alors toute contestation qui remettrait en cause la présence de ces industries pourrait selon cette logique provoquer leur départ et la mise au chômage de centaines de personnes. Une telle contestation devient difficilement envisageable<sup>27</sup>. La situation économique et sociale du Nicaragua est si difficile que personne (ni les syndicats les plus combattifs, ni les membres d’associations ou d’ONG, ni les travailleurs) ne peut s’opposer à quelque *apport de travail* que ce soit, aussi controversé soit-il. Sous couvert de la démocratie et du marché (libéralisation politique et économique), le futur du secteur industriel est imposé et son utilité établie. La contestation est endiguée, les syndicats comme l’association<sup>28</sup> évités, ou, au mieux, tolérés tant qu’il n’y a pas de remise en cause fondamentale de l’idéologie qui sous-tend la place qu’occupe le Nicaragua (par ses richesses naturelles et humaines) dans la division mondiale du travail – qui ne peut pas être contestée *en soi* – et l’avantage qu’elle représente pour le pays.

## Conclusion

27 Alors que nous entamions la conclusion de notre article précédant, surgit l’interrogation suivante: « Au contact de cette réalité, des récits ouvriers et des discours des uns et des autres, comment ne pas être saisi par la rapidité des changements qui fait apparaître comme « normale » voire « souhaitable » une situation de travail qui n’existe que depuis moins de vingt ans ? ». Nous avons voulu dans ces quelques pages apporter de nouveaux éléments de réponse.

28 Il est vrai qu’il s’agit d’un secteur ne touchant qu’une partie de la population. Cependant de nombreux facteurs – qui n’ont pas tous été développés ici – méritent toute notre attention. Ces usines, accompagné des discours de légitimation dont on a vu la puissance et l’étendue,

ont intégré le paysage nicaraguayen au point de représenter « l'unique option » de travail (« *l'unique corde à laquelle se pendre* », pour reprendre l'expression d'une ouvrière) pour des dizaines de milliers de personnes et le futur « naturel » de la jeunesse des classes populaires. La rupture de 1990 fut à ce point profonde qu'elle permit d'imposer en très peu de temps cette nouvelle modalité flexibilisée de travail et d'emploi qui, bien au-delà des usines, atteint le cœur de l'organisation sociale et familiale des ouvriers et des ouvrières et qui en dit long sur la place du Nicaragua dans la division mondiale du travail et des richesses<sup>29</sup>. C'est cette rupture-là qui nous paraît significative et que nous avons choisi de retenir pour parler du Nicaragua actuel à travers la mise au travail d'une partie de sa population par la *maquila*.

29 Notre recherche s'est achevée avant l'avènement de Daniel Ortega au pouvoir. Ne pourrions-toutefois nous demander si ce changement au gouvernement relève davantage de la continuité ou de la rupture ? La réponse implique certainement l'une et l'autre. La présence même du Front Sandiniste de Libération Nationale au sommet de l'État<sup>30</sup>, ainsi que la rhétorique anti-impérialiste et anticapitaliste du Président témoignent en faveur d'une continuité de l'identité sandiniste – même si celle-ci est remise en question par quelques-unes de ses anciennes figures de prou<sup>31</sup> ; sans que, toutefois, la logique économique et le cap commercial adoptés dans les années 1990 s'en trouvent profondément infléchis. Ainsi, le secteur étudié souffre davantage des aléas de l'économie, de ses crises, ses avantages et ses inconvénients<sup>32</sup>; et des « capitaux hirondelles » qui peuvent à tout moment prendre leur envol vers des climats toujours plus favorables. Malgré quelques changements dont on ne peut nier l'importance pour le monde du travail, telle qu'une présence accrue du Ministère du Travail ou la demande du gouvernement d'un plus ample respect des travailleurs, il semble bien que non seulement les zones franches mais les orientations sociale, politique, et économique auxquelles elles renvoient n'en aient pas été substantiellement altérées. Du moins dans les faits. N'est-il pas significatif que, suite aux élections de 2006, les investisseurs aient été les premiers rassurés<sup>33</sup> ? Du point de vue du secteur étudié, de la population mise au travail, de la *maquila* comme futur, la tendance adoptée précédemment se poursuit, renforcée par les récents accords de libre commerce et plan régionaux de « développement »<sup>34</sup>. Les Zones Franches, peut-on actuellement lire sur le site de la CNZF (la commission « leader dans la promotion des zones franches »), constituent l'un des axes de développement de la Nation – et cela nous permet de formuler l'hypothèse suivante: au-delà des changements de gouvernement, la mise au travail par les *maquilas* dessine des continuités à même de nous renseigner sur certains aspects du politique, ses orientations et ses marges de manœuvre, tel qu'il s'est, finalement et malgré les dissidences, développé depuis les années 1990.

---

### Notas

1 Je remercie sincèrement les commentaires qui m'ont été adressés par les évaluateurs anonymes de la revue *Nuevo Mundo Mundos Nuevos*.

2 Natacha Borgeaud-Garciandía (2008), « De la révolution sandiniste au néolibéralisme : l'histoire nicaraguayenne à travers des récits ouvriers. », *Nuevo Mundo Mundos Nuevos*, Cuestiones del tiempo presente, 2008, URL : <http://nuevomundo.revues.org/index41123.html?lang=fr> [également publié dans : Luc Capdevila et Frédérique Langue (2009), *Entre mémoire collective et histoire officielle*, Presses Universitaires de Rennes].

3 Ces articles s'appuient sur une recherche, qui comprend la période récente de l'histoire nicaraguayenne jusqu'en 2007, menée dans le cadre d'un doctorat de sociologie. Des entretiens de types biographiques ont été réalisés avec des ouvriers et des ouvrières des *maquilas* en 2002 et 2004. Cf. Natacha Borgeaud-Garciandía (2008), *Les sujets du labeur. Travail à l'usine, travail de soi et subjectivité des ouvrières et des ouvriers des maquilas du Nicaragua*, Thèse de doctorat, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, publiée et diffusée par l'Atelier National de Reproduction des Thèses de Lille.

4 Sur les rapports entre passé, temps présent, mémoire et écriture de l'histoire, particulièrement en Amérique Latine, cf. le récent ouvrage dirigé par Luc Capdevila et Frédérique Langue (2009), *Entre mémoire collective et histoire officielle. Histoire du temps présent en Amérique Latine*, Presses Universitaires de Rennes.

5 Par exemple, Alain Rouquié (1992), *Guerres et paix en Amérique Centrale*, Paris, Seuil ; Gilles Bataillon (2003), *Genèse des guerres internes en Amérique Centrale (1960-1983)*, Paris, Les Belles Lettres (ouvrage dont le lecteur trouvera un compte-rendu de Elizabeth Burgos dans cette même revue : <http://nuevomundo.revues.org/index977.html>); Alain Destexhe (1989), *Amérique centrale. Enjeux politiques*, Bruxelles, Éditions Complexe ; pour une vision plus complète de la bibliographie latino-américaine et anglo-saxonne portant sur l'histoire de la région et du Nicaragua, nous renvoyons le lecteur à la synthèse bibliographique complète qu'offre Edelberto Torres-Rivas dans le chapitre 11 (pp. 203-208) de son ouvrage *La piel de Centroamérica. Una visión epidérmica de setenta-y-cinco años de su historia*, San José de Costa Rica, Flacso, 2007. Cet ouvrage est entièrement disponible en ligne à l'adresse: [http://www.flacso.or.cr/fileadmin/documentos/FLACSO/Apartir\\_2007/La\\_piel\\_CA\\_k.pdf](http://www.flacso.or.cr/fileadmin/documentos/FLACSO/Apartir_2007/La_piel_CA_k.pdf)

6 Edelberto Torres-Rivas (2007), *op.cit.*, p. 174.

7 Déjà en 1974 pour l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel, les « Régimes de Zones Franches sont considérés comme l'instrument de développement des économies des pays où ils fonctionnent ». Ce terme apparaît également lorsqu'il est fait référence au Plan Puebla-Panamá qui implique, entre autre, une arrivée massive de *maquiladoras* (cf. [www.planpuebla-panama.org/](http://www.planpuebla-panama.org/)).

8 D'après la Commission Nationale des Zones Franches, en février 2008, les 121 entreprises de zone franche étaient à l'origine de la création de 89 200 emplois directs. Parmi ces entreprises d'origines diverses, 80 sont Taïwanaises, Sud-Coréennes et Étasuniennes ; elles emploient 66 500 travailleurs.

9 La plupart des recherches sur les *maquiladoras* ont été réalisées au Mexique où elles bénéficient d'une longue tradition. Parmi la diversité des recherches et des perspectives, on peut citer à titre d'exemples : Enrique de la Garza *et al* (2003), *La Industria Maquiladora de Exportación en México : Mitos y Realidades*, México D. F., Informe de investigación para el Instituto de Estudios Laborales; Jorge Carrillo (1998), « Entreprises exportatrices et changements dans l'organisation du travail au Mexique », *Revue Tiers Monde*, n° 154, Paris; María Eugenia de la O et Cirila Quintero (coord.) (2002), *Globalización, Trabajo y Maquila*, México, Plaza y Valdés. Sur les *maquilas* en Amérique Centrale dans une perspective de genre, cf. le récent dossier de la revue *Trace* coordonné par Beatriz Castilla Ramos et Marie-France Lebreque : *Trabajo y género en las maquiladoras*, Centre d'Etudes Mexicaines et Centraméricaines, n°55, juin 2009.

10 Natacha Borgeaud-Garciandía (2009), « Dominación laboral y vida privada de las obreras de *maquilas* textiles en Nicaragua », *Trace*, CEMCA, dossier « Las Maquiladoras del sur de México y en América central: Trabajo, género e identidad », n°55.

11 Les exemptions totales d'impôts stipulées dans la Loi des Zones Franches Industrielles d'Exportation concernent notamment l'impôt sur le revenu, les impôts indirects, les taxes municipales, les timbres fiscaux, les impôts liés à l'importation du matériel et des équipements nécessaires à son fonctionnement, aux transformations de ces sociétés commerciales, à la transmission de biens immobiliers affectés aux zones franches. Ces exemptions d'impôts étaient prévues initialement pour une durée de quinze ans. Suite aux accords de l'Organisation Mondiale du Commerce en 2001, le Nicaragua bénéficie, après 2008, d'une prolongation supplémentaire de quinze ans par rapport aux autres pays.

12 Pour cette approche juridique nous nous sommes basée principalement sur les textes de loi qui peuvent être consultés sur les sites des organes de l'État chargés du bon fonctionnement de ce régime (Commission des Zones Franches et CNZF), ainsi que sur trois auteurs : Cornelia Marschall (1998), « El régimen de zonas francas en Nicaragua. Su significado para las aspiraciones de desarrollo nacional y de equidad de género », Monographie, Managua, UCA; Gerardo Rodríguez Olivas (2000), « Transnacionales y derechos laborales en el régimen de maquila en Nicaragua », *seminario-taller OIT*, Managua, juin; et Rodolfo Lacayo Silva (2000), « Marco jurídico del régimen de maquila en Nicaragua », *Seminario-taller OIT*, Managua, juin.

13 Dix ans plus tôt le décret n°761 établissait le contrôle de l'État sur les exportations.

14 *La Gaceta*, Diario Oficial, n°113, 20.06.91.

15 « Décret 37-91 », *La Gaceta*, n°158, 21.08.91.

16 L'Association Nicaraguayenne de l'Industrie Textile et de la Confection ([www.anitec.net](http://www.anitec.net)) regroupe des industriels du secteur textile de la *maquila*.

17 Jon Ander Bilbao (2006), *El Impacto de la Maquila en una Zona Campesina*, Managua, NITLAPAN-UCA.

- 18 « Decreto No.50-2005 », *La Gaceta*, n°158, 16.08.05.
- 19 Natacha Borgeaud-Garciandía (2007), « ¿Qué será de los sindicatos de las maquilas en Nicaragua? Pregunta abierta », *El Cotidiano*, n° 142, México [www.elcotidianoenlinea.com.mx]
- 20 Texte extrait en 2004 du site de la Commission Nationale pour les Zones Franches, l'organe recteur du Régimes des Zones Franches : [www.cnzf.gob.ni](http://www.cnzf.gob.ni)
- 21 *El Observador Económico* (1998), « El ALCA no frenará las zonas franca », n° 74, p. 32-33.
- 22 11,7 % y 46.5 % en 2005 respectivement selon le Centre Nicaraguayen des Droits de l'Homme (sachant que le chômage concerne la proportion de Population Économiquement Active qui n'avait pas d'emploi la semaine antérieure et qui cherchait activement du travail). CENIDH : [www.cenidh.org](http://www.cenidh.org).
- 23 Au Nicaragua, 45.1% de la population vit avec moins d'un dollar par jour et 79.9 % avec moins de deux dollars par jour. Chiffres du PNUD cités dans CENIDH (2006), « Centroamérica 2005-2006 desde una perspectiva de derechos humanos », Centre Nicaraguayen des Droits de l'Homme.
- 24 Ce que l'on perçoit, par exemple, dans le témoignage cité de Roxana (« Nous voulons des investissements, nous voulons travailler (...) nous voulons que viennent plus d'investisseurs ») ou dans les remerciements du Gouvernement (CNZF en 2004) : « Au nom du peuple et du gouvernement du Nicaragua, nous remercions les investisseurs qui ont fait confiance à notre beau pays (...) ».
- 25 Christophe Dejours (1998), *Souffrance en France. La banalisation de l'injustice sociale*, Paris, Seuil, p. 198.
- 26 *Ibid.*, p. 134.
- 27 Ce que nous cherchons à mettre en relief ici, ce sont quelques-uns des nombreux obstacles à des protestations collectives qui pourraient déboucher sur des revendications allant dans le sens d'un changement fondamental d'orientation socio-économique. Ce ne sont pas les seuls, bien entendu. L'organisation du travail est un facteur important soutenant la grande difficulté à former des collectifs de travailleurs ; par ailleurs, l'Etat serait un acteur essentiel d'un tel processus. Cependant, nous tenons à souligner que cela ne signifie *nullement* que les acteurs ne font que subir une domination écrasante – ce que nous avons cherché à démontrer dans notre ouvrage *Dans les failles de la domination*, Paris, PUF, 2009.
- 28 Il s'agit de l'organisation María Elena Cuadra, association civile de défense des femmes travaillant dans la *maquilas* et comme domestiques.
- 29 Natacha Borgeaud-Garciandía (2009), « Dominación laboral y vida privada de las obreras de *maquilas* textiles en Nicaragua », *op.cit.*
- 30 Bien que le FSLN ait remporté les élections au premier tour grâce à la modification de la législation électorale issue du très controversé pacte Ortega-Alemán et alors que son score fut le plus bas depuis la Révolution, ce parti est toujours fort de 40 % des voix, ce qui en fait incontestablement une force politique à laquelle nombre de Nicaraguayen s'identifie.
- 31 Le FSLN a connu deux scissions importantes qui ont donné jour au Mouvement de Renovation du Sandinisme. Sur le regard porté par deux anciens du FSLN ayant rejoint ce nouveau parti, cf. Sergio Ramirez (2001), « Le Nicaragua de la Révolution à la Mondialisation », *Movements*, n° 18, novembre-décembre, et Mónica Baltodano (2008), « Democracia pactada en Nicaragua », *El Dilpó*, n° 114, décembre.
- 32 *El Nuevo Diario* (2009), « Zona Franca nicaragüense busca mitigar impacto de crisis mundial », 12 février.
- 33 *El Nuevo Diario* (2006), « Ortega garantiza excelente clima para inversiones », 27 novembre.
- 34 Nous faisons référence au CAFTA (traité de libre échange entre les pays d'Amérique Centrale, la République Dominicaine et les États-Unis) et au Plan Puebla-Panamá [Cf. Braulio Moro (2002), « Une recolonisation nommée 'Plan Puebla-Panamá' », *Le Monde diplomatique*, Paris, décembre] récemment rebaptisé « Proyecto de Integración y Desarrollo de Mesoamérica ».

---

### **Para citar este artículo**

Referencia electrónica

Natacha Borgeaud-Garciandía, « Entre construction juridique et discours dominant : les *maquilas* et le Nicaragua postrévolutionnaire », *Nuevo Mundo Mundos Nuevos* [En línea], Cuestiones del tiempo presente, 2010, Puesto en línea el 08 janvier 2010. URL : <http://nuevomundo.revues.org/index58418.html>

---

*@apropos*

**Natacha Borgeaud-Garciandía**

CONICET-FLACSO Argentina natachbg[at]gmail.com

---

*Licencia*

© Tous droits réservés

---

*Abstract / Resumen*

## Between legal construction and dominant discourse : *maquilas* and post-revolutionary Nicaragua

Il existe de multiples façons d'aborder le Nicaragua de ces vingt dernières années. Cet article se focalise sur la création et le développement des usines textiles de sous-traitance étrangères appelées *maquilas* au début des années quatre-vingt-dix. Il tente de mesurer l'ampleur des transformations qui ont accompagné le passage de la révolution sandiniste à un système démocratique néolibéral. L'article se présente en trois parties : il analyse d'abord la mise en place juridique et légale de ce nouveau secteur ; il se penche ensuite sur les discours qui ont élevé les *maquilas* au rang de nécessité indispensable ; il étudie enfin la question de la création d'emplois, pierre angulaire de leur légitimité.

There are numerous ways to consider the last twenty years of Nicaragua's history. In the present article, our aim is to get the measure of the extent of the transformations which took place in the period running between the Sandinist revolution and the introduction of a neo-liberal democratic system through the instauration and development of subcontracting foreign factories, known as maquilas, in the beginning of the 90's. The article includes three sections developing first the juridical and legal setting up of this promising new sector, then how it stood out by means of messages leading to consider maquilas as a vital necessity, because of, and that is the third part, the creation of jobs, seen as the corner stone of their legitimacy.

**Keywords :** Nicaragua, discourse, maquilas, legal construction, neo-liberalism

Existen múltiples maneras de abordar la historia de Nicaragua de estos últimos veinte años. En este artículo, es mediante la llegada y el desarrollo de las maquiladoras textiles a principios de los años noventa que nos proponemos medir las profundas transformaciones que acompañaron la transición entre la revolución sandinista y un nuevo sistema democrático neoliberal. El artículo se desarrolla en tres partes en las cuales son analizados sucesivamente el establecimiento jurídico y legal de este nuevo sector en vía de desarrollo, su construcción a través de los discursos que participaron de la transformación de las maquilas en necesidad indispensable, alimentada por – tercera parte – la creación de empleos como elemento clave de su legitimidad.

**Palabras claves :** discurso, Nicaragua, neoliberalismo, maquilas, construcción jurídica

**Licence portant sur le document :** © Tous droits réservés